



Co-financed by the European Union

Connecting Europe Facility

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

I. Quels sont les engagements de la DGAC en matière de protection de vos données personnelles ?

Dans le cadre du traitement de demandes d'aides à la conversion des équipements radio à l'espacement de fréquence 8,33 kHz prévue par le règlement d'exécution (UE) n° 1079/2012 du 16 novembre 2012, le service de la Mission Ciel Unique au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC/DTA/MCU) collecte et traite des données à caractère personnel vous concernant.

Ce traitement respecte les dispositions de la loi « *informatique et libertés* » du 6 janvier 1978¹ modifiée et le Règlement Général sur la Protection des données dit « *RGPD* »².

Dès la conception du système de traitement des informations, la DGAC s'est assurée de la sécurité de son application afin de protéger l'intégrité des informations qu'elle traite.

La DGAC s'engage à garantir un niveau de sécurité et de protection des données élevé.

La DGAC s'engage notamment à ce que :

- Vos données soient traitées de manière **licite, loyale et transparente**.

¹ Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

² Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).



- Vos données soient collectées et traitées conformément aux **finalités** du dispositif de traitement.
- Seules les données **nécessaires** au traitement des demandes seront collectées.
- Vos données personnelles seront tenues **à jour** afin d'être exactes. Les données inexacts seront rectifiées et effacées.

II. Quelle est la finalité du traitement de vos données personnelles ?

1. Finalité du dispositif

En mars 2018, la France a répondu à l'appel à propositions CEF Transport SESAR 2017³ de la Commission européenne. Suite à la décision favorable de sélection, la France, à travers la DGAC, a mis en place un dispositif de traitement des demandes de subvention.

Le bénéficiaire de l'aide pourra bénéficier d'un remboursement de 20% maximum (et plafonné) des coûts d'achat, d'installation et de renouvellement de LSA associé à l'équipement 8,33 kHz.

A cet effet, la DGAC a mis en place un système dématérialisé de traitement des demandes 8,33 kHz à travers une application informatique.

2. Caractère obligatoire du recueil des données

Les informations portées sur le formulaire de demande sont obligatoires et nécessaires pour justifier que le paiement de la subvention va aux ayants droits conformément au contrat signé entre la DGAC et l'agence INEA (agence de la Commission Européenne). Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au versement de la subvention.

3. Base juridique du traitement des données

Le traitement des données à caractère personnelles repose sur le consentement exprès des personnes lors de la validation de la demande.

³ https://ec.europa.eu/inea/sites/inea/files/2017_cef_transport_map_sesar_call.pdf

III. Quelle est la durée de conservation de vos données ?

La DGAC s'engage à ne conserver vos données que pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Dans le cadre de subvention européenne, objet d'un reversement à des tiers, le règlement financier et le règlement d'application financier exigent de pouvoir tenir à disposition tous les éléments justificatifs et financiers pour une durée de 5 ans. L'action de subvention se terminant au 30 juin 2021, les données seront conservées jusqu'au 30 juin 2026 au plus tard.

IV. Qui pourra accéder à vos données ?

1. Identité et coordonnées de l'organisme responsable

Le service responsable du traitement des données est la Mission Ciel Unique de la *Direction du Transport Aérien* de la Direction Générale de l'Aviation Civile :

dta-833-bf@aviation-civile.gouv.fr

+33 (0) 1 58 09 43 21

50 rue Henry Farman

75720 PARIS Cedex 15

Le Délégué à la Protection des Données (DPD) du ministère de Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de la Cohésion des Territoires auquel la DGAC est rattachée peut être contacté à l'adresse suivante :
dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr

La DGAC dispose également d'un correspondant privilégié, joignable à l'adresse suivante :
sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr

2. Destinataires des données

L'accès aux données personnelles est strictement encadré et limité aux seuls personnels autorisés dans le cadre de l'exercice de leur mission.

3. Transfert de vos données à des tiers

Vos données ne seront pas transférées à des tiers. Seules les personnes habilitées pourront accéder à ces données. Cependant, les services de l'Agence



Co-financed by the European Union

Connecting Europe Facility

INEA, conformément au droit en vigueur, pourront, à des fins de vérification, accéder à vos données. Ces personnes sont elles-mêmes tenues à un devoir de confidentialité.

V. Quels sont vos droits ?

1. Droits des personnes concernées par le traitement des données

Conformément aux dispositions du chapitre III du « RGPD », vous bénéficiez notamment :

- d'un droit d'accès,
- d'un droit à l'information,
- et d'un droit de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour obtenir des informations sur l'ensemble de vos droits, vous pouvez consulter le site de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>.

2. Comment exercer vos droits ?

Si vous souhaitez exercer vos droits, ou pour toute question relative à la protection de vos données, veuillez adresser votre demande au DPD ou au correspondant privilégié (voir adresse plus haut). Merci de bien vouloir accompagner votre demande des éléments permettant de vous identifier (NOM, Prénom, email).

Vous disposez en outre d'un droit de recours auprès de la CNIL en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection de vos données personnelles.